

LE CRI DU PEUPLE

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
41, Rue de la Montagne, 41,
à Verviers.

ORGANE SOCIALISTE RÉVOLUTIONNAIRE
PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS

ABONNEMENTS :
Un an, 2 fr. — Six mois, 1 fr.
Pour l'étranger, le port en sus.

MORT DU DOCTEUR NOBILING

Le CRI DU PEUPLE a la douleur d'annoncer à ses amis les socialistes-révolutionnaires la mort du citoyen Nobiling.

On n'a pas oublié que Nobiling avait voulu débarrasser l'Allemagne de celui qui commanda les armées allemandes en 1870 et 1871 et qui assista, impassible, à la mort de milliers de citoyens.

Nos sincères regrets accompagnent le courageux citoyen dans sa tombe.

Denier de la lutte révolutionnaire

Souscription permanente en faveur du
CRI DU PEUPLE.

Ne trouvez-vous pas que les nihilistes
y vont bien,
Sont-ils organisés ces bougres,
Une partie de cartes,
On Lambiermoni-socialiste,
Un verre par semaine,
Total, 15.50

TOMBOLA DE LIVRES

du Denier de la Lutte révolutionnaire
organisée par le Cercle L'ÉTOILE
A la séance du mardi 3 septembre du Cercle
L'Étoile, nous avons pris la résolution d'orga-
niser une tombola de livres.
A cette occasion, nous invitons tous ceux de
nos amis qui ont des livres, de bien vouloir nous
en envoyer quelques uns, nous les remercions à
l'avance.
Nous annoncerons, dans le CRI DU PEUPLE, les
titres des livres qui nous seront remis.
Voici les ouvrages que nous avons déjà reçus :
L'Histoire des Proletaires, par Yves Guiot et
Sigismond Lacroix ; La Capitale, par Karl Marx ;
Que faire, par Schernichewsky ; Spartacus ou la
révolte des esclaves, par Malon (5 exemplaires) ;
Esquisses historiques, 2^e série (19 ex.) ; Compte-
rendu du sixième Congrès de l'Association inter-
nationale des Travailleurs (4 ex.) ; J.-P. Marat,
par Joseph Demoulin (7 ex.)
Le N° de la tombola est de 10 centimes. Nous
prions nos amis qui désireraient recevoir une
liste de s'adresser au local, rue de la Montagne,
41, Verviers.
Cette tombola sera suivie d'une conférence don-
née par un membre du Cercle et terminée par
une soirée de chant.
Le jour et l'heure ainsi que le lieu seront an-
noncés sous peu.
Soyons modérés !
Journaux, livres, publications de tout genre
sont unanimes à vous dire sur tous les tons :
« Vous êtes violents, vous exagérez vos revend-
ications les plus légitimes, vous faites d'un œuf
un boeuf et vous rendez toutes les réformes im-
possibles par l'apreté avec laquelle vous les ré-
clamez ! » Mais, fût-ce, admettons cela pour un
instant, car au fond, nous sommes bons diables,
mettons une sourdine à notre voix de Stentor,
adoucissons l'éclat trop fulgurant de nos rouges
étendards, rentrons nos griffes et faisons patte
de velours, soyons modérés ! Nous en serons
quittes pour nous croire en carnaval !
La modération n'exclut pas la fermeté, a dit un
brave homme qui s'est dit : « profond quand il ne
tut que hait. N'importe, opposons qu'il ait été
dans le vrai et demandons-nous avec toute la
modération dont nous nous gratifions pour le mo-
ment, mais avec une fermeté au moins égale à la
soudite, ce que veut dire la phrase qui brille or-
gueilleusement en lettres de feu en plein milieu
de notre Constitution, « que l'Europe nous en-
vie ? » (Air connu.)
Tous les Belges sont égaux devant la loi.
Prenez les bourgeois les plus bourgeoisants, le
Prudhomme le plus solennel et le plus enroulé
que vous puissiez rencontrer et demandez-lui si,
en son âme et conscience, ça le fâtera, car le
bourgeois croit en Dieu, en l'âme, en la con-
science et d'autres fariboles de la même farine. Il
croit que tous les Belges, de A jusqu'à Z sont
égaux devant la loi. Eh bien, il sera forcé de vous
avouer qu'il est parfaitement convaincu du con-
traire, seulement, il n'osera l'avouer qu'en cati-
mini, parce qu'il est modéré et qu'il cesserait de
l'être, du moment qu'il confierait ses relations au
papier.
Le susdit bourgeois ne fera pas difficulté
d'avouer que le proverbe : « On prend les petits
voleurs et on relâche les grands ! » est encore
vrai à l'heure qu'il est ; il dira comme vous qu'il
est scandaleux que la Justice ait deux poids et
deux mesures, et une fois lancé sur cette piste
il ira, il ira... au point de vous étouffer, à vous
démocrate-socialiste, communiste, pétroleur, etc.
(Voyez les journaux réactionnaires pour le reste.)
Mais si vous avez le malheur de dire alors à
votre bourgeois : « Mais nous ne prêchons pres-
que pas autre chose que vous ! Seulement, comme
nous voyons le mal, et surtout que nous le sen-
tons, nous voyons aussi le remède et nous croyons
qu'il faut sauver le malade par une médication
énergique (les pilules du Docteur No-
biling) »

biling); sans quoi, tout est perdu! — Vous verrez alors votre bourgeois froncer les sourcils, vous regarder de travers et vous fuir comme la peste : vous n'êtes plus modéré!

Que signifie alors cet adjectif dont on nous crie de nous affubler? —

Oh! c'est bien simple! Les Orientaux, gens pratiques, ont fait des expériences de modérantisme *in anima vili*. Pour garder leurs harems, ils ont des êtres à face de mâle, mais dépourvus de la principale prérogative du sexe fort (vous m'entendez bien?) Ces êtres, qu'on nomme eunuques, peuvent, s'ils le veulent, murmurer de doux propos voluptueux, mais non jouir des plaisirs de l'amour! Ce sont des modérés! Ils peuvent parler, mais non agir!

Est-ce à ce rôle — d'eunuques — qu'on veut nous réduire? Eh bien, ceux qui, dans la candeur de leur âme (?) — brabançonne ou flamande — se sont imaginés que nous avions des dispositions pour chanter à la chapelle Sixtine, se sont trompés. A leurs objurgations, nous ne répondons que ceci : Nous nous donnerons la main, le jour où vous ne serez plus des polichinelles!

Et maintenant que nous avons dépouillé nos oripeaux de carnaval, répétons en chœur :

« Les modérés et les politiciens, c'est des farceurs! »

UTOPIE & UTOPISTES. (Suite.) (1)

III.

Nous devons d'abord remercier la rédaction du *Cri du Peuple* de la note qui suit notre dernier article, elle prouve que nous n'avons pas été assez clair et que quelque lecteur eût pu mal saisir notre pensée.

Si l'on considère avec attention le but poursuivi dans les deux articles déjà parus, on peut voir que nous avons voulu faire un exposé de la situation, montrer au lecteur les dangers que court la société actuelle; or, après nous être occupé du travailleur, il était nécessaire de faire voir quelle était la situation des petits bourgeois, leur faire comprendre, à eux qui sont généralement les alliés les plus fidèles de nos adversaires, qu'ils combattent le mauvais combat, que bientôt le petit commerce aura cessé d'exister, et que leur fortune ne leur permettant pas de se ranger avec ceux qu'ils défendent aujourd'hui, ils devront naturellement entrer dans la grande classe des travailleurs, d'où il résulte que tout ce que nous réclamons pour le travail, ils doivent le réclamer avec nous.

Nous avons dit ensuite que les Allemands, plus pratiques, paraissaient l'avoir compris, ce qui est indéniable après le résultat des dernières élections, mais nous n'avons point dit que pour nous cette lutte était la lutte suprême — hélas! elle en est à peine le commencement — ceci expliqué, nous reprenons :

Depuis quinze jours, un événement important pour la classe ouvrière est venu prouver combien notre théorie gouvernementale était juste. A propos de l'Exposition, des congrès de toutes espèces, ont été tenus à Paris, il y a même été question d'un congrès ouvrier catholique.

Non-seulement aucun d'eux n'a rencontré d'opposition de la part du gouvernement, mais ils ont tous obtenu protection et le plus souvent des locaux gratuitement mis à leur disposition. Mais un congrès socialiste doit s'ouvrir au même endroit. Immédiatement, voici police et ministère sur pied, défense sur défense — les politiciens se retirent, — les plus braves déclarent qu'ils useront des droits que la loi leur donne, (pourquoi ne l'ont-ils donc pas fait?) ils louent régulièrement un local, ils s'y enferment à quinze, et le soir, après le coucher du soleil, sans mandat régulier ou irrégulier, les commissaires de police et leurs agents pénètrent de vive force et arrêtent six citoyens (2), font des perquisitions à domicile,

etc. Or, la loi française n'interdit pas les réunions privées, il y a bien un art. 291 du Code pénal : il ne parle que des associations se composant de plus de vingt personnes. Mais le gouvernement est en face du peuple, il ne connaît pas d'obstacles, la force prime le droit, il fera renaitre, s'il le faut, la fameuse jurisprudence de l'empire, qui a dit qu'une réunion de treize personnes tombe sous cet article de loi, attendu que chacun des individus réunis en représente au moins un autre, ce qui ferait déjà 26 personnes au moins associées, et pourtant ceux qui étaient alors sur les bancs de la police correctionnelle ou sur ceux de la défense se retrouvent tous aujourd'hui parmi les gouvernants.

La loi française ne permet pas non plus de faire des arrestations sans mandat, à moins de cas de flagrant délit, cas qui ne pouvait être constaté alors, puisque la police n'avait pas le droit de s'introduire dans ce local où elle n'était pas appelée et dont l'extérieur ne présentait rien d'insolite. Cette introduction avec bris de clôture tombe naturellement sous l'application du Code pénal, mais elle donnait aux citoyens réunis le droit de se défendre contre cette agression sauvage. Car quiconque entre de vive force chez moi la nuit, qu'il soit commissaire ou non, surtout s'il n'a point de mandat, est un brigand, et contre les brigands on se défend.

Cette agression était à prévoir, pourquoi ces quinze citoyens n'avaient-ils pas chacun un revolver pour faire sauter la tête de ceux qui venaient ainsi les déranger? Ils avaient annoncé qu'ils useraient des droits que la loi leur donne, ils devaient en user. Car le jour seulement où chacun, pénétré de ses droits, en poussera l'exercice jusqu'au bout, la bourgeoisie commencera à reculer effrayée. Elle est minorité infime, relevons la tête et d'un coup de talon elle sera écrasée.

Nous ne voulons pas encore entrer dans la discussion des moyens, mais les faits dont nous venons d'entretenir le lecteur nous obligent à donner ici notre manière de voir sur la question politique.

Doit-on, oui ou non, faire de la politique? A cette question nous devons avouer que pour nous personnellement il nous est très-difficile de répondre par oui ou non. Nous croyons, par exemple, qu'il serait absurde de faire de la politique en Russie, où tout le pouvoir est entre les mains du Czar et de sa police; en Belgique, où la bourgeoisie censitaire seule compte et où un ouvrier politiquant paraîtrait ressembler beaucoup à cet individu qui passe son temps à cracher dans l'eau pour compter les ronds qui se forment, il servirait d'amusement à ceux qui font cercle autour de lui. Mais dans des pays comme la France et l'Allemagne, où le peuple a voix au chapitre, nous changeons alors d'avis. Bien certainement la Révolution, la Révolution sociale seule pourra amener des changements suffisants dans la situation actuelle pour permettre de penser à l'avènement du peuple par lui-même, à son *self government*, mais pour cette révolution, il faut des bras, et pour avoir ces bras, il faut amener d'abord les esprits à soi. Il faut donc nécessairement de la propagande et la meilleure c'est celle que nous appelons la politique révolutionnaire, des meetings à tout propos, sur toutes les questions qui se présentent, surtout sur celles qui attirent, qui intéressent le peuple, et il faut le reconnaître, malgré le peu d'intérêt qu'elles ont pour lui, le peuple se passionne toujours pour les élections. Il faut éveiller l'attention des travailleurs sur l'injustice des gouvernements bourgeois, et c'est pourquoi nous applaudissons à la politique inaugurée par l'*Egalité*, et par ceux de nos amis du Congrès de Paris, tout en regrettant de ne pas les avoir vus aller jusqu'au bout, dire eux aussi : « j'y suis, j'y reste », ou mieux encore : « nous sommes ici par la volonté du peuple, nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. » Il est bien entendu toutefois que nous n'admettons cette politique que comme moyen et que quand nous voyons arriver un *Tolain* à la Chambre,

loin de nous en réjouir nous disons : voici de la graine de renégat.

Oui, nous admettons la politique dans les pays où, poussée jusqu'à sa dernière limite légale, elle peut amener la révolution par la propagande. Non, nous ne l'admettons point dans ceux où elle ne peut qu'endormir, ne servir que d'appoint à nos adversaires. Si nous voyons, par exemple, Bruxelles envoyer un Janson à la Chambre, nous ne disons pas : le socialisme est représenté, nous disons : le socialisme a perdu un de ses défenseurs les plus éloquents.

Mais lorsque nous avons vu les dernières élections en Allemagne, nous avons attendu avec impatience le projet de loi de Bismarck et aujourd'hui, sûrs que toute la bourgeoisie libérale, représentée aussi bien par les nationaux libéraux que par le parti allemand, va lui donner son vote, nous nous réjouissons, car, comme le disait dernièrement le *Rasoir* d'une façon fort spirituelle, compression est mère de Révolution. Or, il n'appartient à personne de dire ce qui peut sortir d'une telle révolution....

Mais nous nous éloignons de notre sujet; dans un prochain article nous étudierons les droits et les devoirs des citoyens, nous en tirerons ensuite les conséquences qui ne sont et ne peuvent être que la base du programme collectiviste.

L'arme égale.

Notre confrère le *Typographe* publie, dans son numéro du mois de septembre, un article intitulé : *plus de grèves*, où, après avoir fait l'historique de la grève des ouvriers typographes de Paris qui vient de finir, après une résistance opiniâtre de part et d'autre, au désavantage des ouvriers, il fait ressortir ce qu'il y a de nuisible dans les grèves pour les producteurs; seulement notre confrère indique un moyen de lutte qui, suivant nous, est impraticable. Voici ce que dit le *Typographe*, à propos de la grève de Paris :

« L'échec partiel que malgré leur nombre, leur discipline et leur bon droit viennent d'éprouver nos confrères parisiens, ne doit pas les décourager, et leurs rangs renferment assez d'intelligences d'élite, de cœurs dévoués pour leur faire comprendre que l'heure est venue enfin d'abandonner la grève comme moyen de combat, car la grève ne produit rien de durable, et que c'est avec d'autres armes qu'il faut combattre; que c'est peine perdue que de dépenser tout son avoir en une résistance opiniâtre qui ne fonde rien. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est arriver à produire l'*atelier corporatif*, qui, tout en permettant de faire la guerre à l'armes égales, aura pour avantage dernier l'affranchissement économique du travailleur. »

Pour nous, nous ne croyons pas possible, dans la société actuelle, l'*atelier corporatif*; dans la typographie, comme dans tous les autres corps de métier, le travail dépend des barons de la finance et quand ces messieurs s'aperçoivent que leur bourse peut souffrir, ils se lèveront comme un seul homme contre l'institution nouvelle; et soyons-en sûrs, peu de temps après, l'on ne parlera plus de l'*atelier corporatif* que pour dire qu'il a vécu.

Que pouvons-nous contre ceux qui retiennent les capitaux et gouvernent la société? Sur le terrain que l'on appelle aujourd'hui *légal*, nous ne pouvons absolument rien, ils nous tiennent les pieds dans le ventre et chaque fois, les faits sont là, que nous voudrions faire un pas en avant, ils ont assez de moyens à leur disposition pour nous faire reculer.

Non, l'arme ne peut être égale, ils ont sur nous tous les avantages; l'idée de notre confrère ne peut avoir son application qu'après la révolution; vouloir l'appliquer avant, c'est du temps perdu.

Nous reviendrons sur l'*atelier corporatif* dans un prochain numéro.

Les noces d'argent.

Maintenant que les lampions sont éteints, les drapeaux, friperies et accessoires, serrés dans les

(1) Voir les numéros du 18 août et 1^{er} septembre.

(2) Cinq citoyens ont été arrêtés de suite, le sixième a été arrêté chez lui, la nuit.

placards; maintenant que les gosiers éraillés par les vociférations et les libations ont recouvré leur souplesse, voyons, nous qui nous sommes bien gardés de prendre part à ce débordement de fétichisme, voyons à expliquer à ces cerveaux encore surchauffés d'enthousiasme douteux et des vapeurs du faro et du Hasselt, ce que nous pensons de leur ferblanterie d'artistes forains.

Eh bien! devant une démonstration absurde, si nombreuse qu'elle soit, nous haussons simplement les épaules.

Et cela, parce que nous ne voyons à tout ce fatras de phrases creuses, à ces hurrahs avinés, à ces guirlandes de fleurs et de gaz aucune raison de se produire sans tomber dans le ridicule.

Léopold II a pris la peine de naître sur ce qu'on est convenu d'appeler les marches d'un trône (quoique habituellement, les accouchements se fassent en un autre endroit.) Bien dorloté, il a attendu patiemment le moment où son père s'est vu appliquer la seule égalité d'ici-bas: cinq pieds de terre sur son auguste carcasse. Puis il a monté les susdites marches qui lui avaient servi de berceau; il y dort, ou à peu près, depuis 13 ans, vivant grassement des meilleurs morceaux de ce budget qui devrait être la fortune commune.

Voilà sa peine et son labeur depuis sa naissance. Et c'est pourquoi Monsieur de Malines vient lui brûler son encens fadasse et écœurant sous le nez! Voilà pourquoi nos libéraux, et en tête le bourgmestre de Bruxelles, s'époumonnent en périodes sonores devant leurs majestés ébaubies! On frappe un impôt sur toutes les femmes de la Belgique, qu'on fait défiler comme des nonnes piteuses.

Franchement, c'est à désespérer de jamais guérir la bêtise humaine.

Messeigneurs les libéraux à l'eau de rose et démocrates-opportunistes, vous faites des gorges chaudes des arlequinades des catholiques, de leurs capucins à nez rouge, à la voix nasillarde, psalmodiant derrière un morceau de bois chargé de reliques et d'oripeaux.

Ouvrez donc les yeux et comparez ce qu'ils encensent et ce que vous adorez: bois pour bois, les deux se valent.

Pour Dieu, qu'on nous ramène au paganisme et aux Césars romains.

Esprit royal.

Au jardin zoologique de Bruxelles, les cygnes et les canards s'ennuyaient à mourir au milieu des étangs où flamboyait l'illumination allumée pour fêter les noces d'argent.

Les canards, à ce qu'assure la *Chronique*, témoignèrent leur mécontentement profond, lorsque le Roi passa près d'eux.

— Les canards font leur petite révolution, dit le Roi.

— C'est bien leur droit, Sire, répondit un courtisan, depuis que les peuples n'en font plus.

Il faut croire, en effet, s'il est vrai que les canards se sont mis à crier et à frapper l'eau de leurs ailes en signe de courroux, lorsque le Roi passa près d'eux, que ces oiseaux de basse-cour avaient le sens moral plus développé que tous les laquais que Léopold II traînait à sa suite et que tous les braillards qui applaudissaient le plus fainéant, mais le plus grassement payé de tous les employés belges.

BELGIQUE.

Anvers, 1^{er} septembre 1878.

Citoyens,

Vous me demandez s'il n'y a rien de nouveau de ce côté-ci des Flandres ou comment il y va du mouvement socialiste.

Pour vous dire la vérité, il n'y a pas de progrès sensible à signaler comme adhésion, car ce temps de chômage qui fait grandir la misère du

peuple empêche beaucoup d'ouvriers à prendre part à aucun mouvement.

L'on ne peut plus aujourd'hui faire retomber sur l'exaltation des orateurs ou écrivains, la cause de cette désertion de la classe ouvrière; car voici de l'un de nos journaux du mois de mai, un extrait que j'ai rencontré par hasard, et dont on peut avoir foi que c'est officiel et réfléchi, qui vous fera apprécier l'intention des agitateurs flamands, car l'extrait que je vais citer est tiré de l'un des journaux les plus avancés de nos provinces flamandes. « Si on avait donné au peuple, dit ce journal, le suffrage universel et l'instruction, jamais question sociale n'aurait existé!... » Bismarck demanderait, à son tour et à bon droit: « Que veulent-ils alors? »

Voilà la panacée qui pourra, disent les agitateurs, amener le prolétariat à sa pleine et entière émancipation (?) Jugez-en.

Il y a ici un comité qui a nom Centralisation et qui est composé de délégués de différentes sociétés qui y sont affiliées. Le Comité a le droit d'exclure de son sein tout membre délégué qui ne se conformera pas d'après les bases à la morale admises par les autres membres.

Toute société qui n'exclurait pas le membre chassé par le comité central, perdrait tous ses droits sur la caisse et devra se passer du concours du comité en cas de grève ou autres. Il est bien entendu qu'ils continueront à verser leur cotisation au comité. Cela ne s'exclut pas.

Voilà où nous en sommes; celui qui aurait osé dire que après quinze ans de propagande socialiste, on en serait venu là, il aurait été traité de la plus belle manière; car qui aurait pu prévoir pareille contre-marche?

Aujourd'hui l'on ne cesse de faire la guerre à ceux qui veulent tenir haut et ferme le mouvement prolétaire sans tâche ni compromis, aux révolutionnaires, et cette guerre se fait par ceux-là même qui, jadis, se déclaraient du parti de la révolution.

Bismarck fait la guerre aux socialistes et tente tous les moyens possibles pour les détruire afin de se maintenir au pouvoir; les socialistes qui font de ce règlement dictatorial afin d'empêcher les nouvelles idées de se propager, n'ont autre chose en vue que de réaliser leur désir: devenir **Monsieur le Député**.

C'est triste, compagnons, de devoir constater de ces choses-là, mais puisqu'elles existent! Que nous reste-t-il à nous, socialistes-révolutionnaires dépourvus de toute ambition diplomatique? Faire comme vous autres, se déclarer franchement, soit oralement ou faisant des publications à la portée des masses?

Que tous les vrais partisans à la cause du peuple se joignent à vous, ce que je ne doute pas, et nous aurons l'espoir de ramener le mouvement sur son véritable terrain.

A vous et à la Révolution sociale.

ALLEMAGNE.

L'attitude ignoble des journaux socialistes allemands à propos de Hœdel décapité nous force à rompre le silence que nous nous étions imposé jusqu'aujourd'hui envers un parti persécuté.

Après que ce jeune homme a su jusqu'à la mort rester fidèle à ses idées, après qu'il a prouvé qu'il savait mourir en affirmant ses convictions, après les détails émouvants publiés sur sa mort, — la presse socialiste allemande, dans son dégoût pour un homme qui a troublé ses calculs myopes, — continue de traiter cet homme avec le suprême mépris avec lequel elle l'a accueilli dès le début.

« Demi-idiot, idiot, » — c'est tout ce que Hœdel a obtenu de ceux pour la cause desquels il a donné sa vie, pour laquelle il a fait plus de propagande que leurs milliers de brochures.

« Lorsqu'ils l'arrêtaient sous les Tilleuls, il souriait bêtement, dit le *Vorwoerts*; lorsqu'ils le condamnèrent, il souriait bêtement; avant d'être attaché au bloc par le bourreau, — encore il souriait bêtement. — C'est tout ce que le *Vorwoerts* a su comprendre dans le drame de Hœdel. » De mi-à-ni-ma! en grosses lettres — voilà le der-

nier mot que ces messieurs ont su prononcer sur sa tombe!

Sourires gracieux pour un ultramontain libéral, Ruppert, — paroles immondes pour un ouvrier qui se sacrifie pour la cause!

Cette honte, jamais ils ne la laveront.

Mais le peuple allemand, ce peuple qui sait risquer son travail, son existence, l'existence de sa famille pour se grouper un jour de crise autour de ceux qu'il croit être ses représentants, ce peuple que ces représentants qualifieront un jour de brute sauvage, — ce peuple a protesté contre l'attitude de ses meneurs. *Cinq cent vingt et une condamnations, huit cents ans de prison* pour ses sympathies avec Hœdel, — voici ce qu'il a opposé à l'attitude de la presse socialiste allemande; et le jour même que le *Vorwoerts* qualifiait Hœdel de demi-animal, ce peuple, dans ses foyers, dans les cafés et même sous les yeux des mouchards affirmait de nouveau sa sympathie et sa solidarité avec Hœdel décapité.

La rupture entre le peuple allemand et ses meneurs se prononce donc de plus en plus.

(*Avant-Garde*.)

ITALIE.

Nos amis italiens, qui étaient en prison depuis l'affaire de Bénévent, ont enfin passé en jugement, sous l'accusation de délits de droit commun. Après une belle défense, qui avait pour but de faire ressortir le sens du mouvement de Bénévent, tous nos amis, au nombre de 27, ont été acquittés, sauf un. Nous renvoyons les détails au prochain numéro.

Idem.

SUISSE.

Congrès de Fribourg. (Suite et fin).

A 3 heures, a eu lieu un meeting public. Une discussion très-vive s'est engagée à ce sujet: la *Question sociale*. Christen, Schwitzguebel, Brousse, Spichiger, Leswachoff et André ont successivement exposé les idées de l'Internationale sur la situation économique actuellement imposée aux travailleurs et le but de la Révolution sociale.

Le soir, une réunion familière à laquelle un nombreux public prit part, donna l'occasion d'un nouvel exposé des idées révolutionnaires par Christen, Brousse et Leswachoff.

Lundi à 8 heures du matin, eut lieu la 3^{me} séance du Congrès: on discuta d'abord la question suivante:

LA REVENDICATION DE L'AUTONOMIE COMMUNALE CONSIDÉRÉE AU POINT DE VUE DU PROGRAMME THÉORIQUE ANARCHISTE, COLLECTIVISTE.

Schwitzguebel dit que la question a déjà été traitée en partie dans la discussion sur l'exposé des idées anarchistes.

La revendication de l'autonomie communale est dans notre programme; entrer dans la commune est donc une tactique permise non pour soutenir l'Etat, mais tout au contraire pour le combattre en créant des conflits.

Brousse fait l'histoire de la Commune et dit comment, au point de vue théorique, historique et populaire, l'idée de la revendication communale se trouve intimement liée aux mouvements d'émancipation; trop longtemps, nous sommes restés dans un domaine trop abstrait et tout ce que nous avons tenté n'a pas produit ce que nous en attendions. Il ne faut pas, sous prétexte de pureté de programme, en arriver à la théorie des bras croisés. Pour agir, il nous faut des forces et pour le conquérir, nous devons nous placer sur le terrain populaire.

Leswachoff remarque combien l'Etat contemporain se désagrège de plus en plus au profit de l'autonomie communale. C'est donc une revendication d'une utilité révolutionnaire pratique incontestable qui est proposée par nous et qui se trouve partout dans le domaine des faits.

Kahn dit que le principe de la revendication de l'autonomie communale comme moyen d'action révolutionnaire a toutes ses sympathies, mais à côté de l'affirmation, il y a le côté tactique et c'est sur ce second point que le rapport entre lui et Brousse et d'autres orateurs lui paraît important à constater. C'est donc aussi après l'exposé de leurs idées sur ce dernier point qu'il se réserve encore de prendre la parole.

Christen croit qu'en effet, sur le terrain communal, on pourrait même, en Suisse, obtenir beaucoup d'améliorations.

Kahn fait observer combien il avait raison d'ac-

corder de gravité aux conséquences de l'évolution proposée dans la tactique de la fédération jurassienne; combien il avait raison de craindre que cette évolution mal comprise n'entraînât la fédération non à une action plus révolutionnaire, mais dans la poursuite d'améliorations problématiques à la réussite desquelles les membres les plus nombreux s'égèreraient pour oublier graduellement le but, c'est-à-dire la Révolution. Christen, lui-même, est déjà tombé dans cette appréciation; que sera-ce de la masse des individus?

Brousse dit qu'il est impossible d'embrasser dans son ensemble la réalisation de notre programme. Il faut donc chercher par où on peut commencer. La revendication communale est un terrain tout prêt et parfaitement accessible à notre activité, nous sommes tous d'accord sur ce point; acceptons donc le principe et ses conséquences, nous verrons ensuite à nous entendre sur les moyens à employer pour arriver à un résultat pratique.

Après quelques explications échangées entre Brousse, Leswachoff et Kahn, il est décidé de passer à la discussion des moyens.

Là, comme les orateurs reproduisent pour une grande partie les arguments qu'ils ont déjà émis précédemment, nous nous contenterons de résumer pour les lecteurs du *Cri du Peuple* le fonds même de la discussion.

Spichiger croit à la possibilité d'engager un mouvement d'agitation sur le terrain communal, mais ne croit pas qu'en Suisse cette agitation produise beaucoup de résultat; quant au vote, son usage est d'un emploi toujours délicat et il faudrait bien veiller à ne pas se fourvoyer.

Christen, au contraire, croit qu'on pourrait obtenir beaucoup de cette agitation et qu'en même temps que des améliorations partielles seraient obtenues, l'agitation populaire ne ferait qu'augmenter et ajouterait des forces nombreuses au parti révolutionnaire.

Brousse pense qu'il serait possible d'obtenir dans quelques communes de France une majorité d'ouvriers révolutionnaires qui entreraient au conseil municipal pour y proclamer, soit la mise en exploitation de la collectivité des biens communaux, soit telle autre mesure qui serait l'affirmation par le fait de notre programme théorique et que l'empêchement à la pratique de ces mesures constituerait un élément puissant d'opposition pour combattre l'Etat.

Kahn croit que le vote est ou dangereux ou inutile. Dangereux, si au lieu d'avoir la majorité, on habitude la masse au jeu de la bascule parlementaire, éternant en même temps par la pratique d'une autorité si minime soit-elle les ouvriers les plus intelligents et les plus résolus; inutile si on obtient la majorité, car si la majorité de la population d'une commune est avec nous, partage nos idées, à quoi bon voter? Nous n'avons qu'à agir sans donner un accroissement à nos principes.

La commission des résolutions est chargée de rédiger une résolution en tenant compte des opinions émises.

ATTITUDE DES ANARCHISTES VIS-A-VIS DES SOCIALISTES ÉTALISTES.

Leswachoff, Brousse et Kahn prennent part à la discussion de cette question qui, proposée par la section de Genève sans explications suffisantes, ne peut absorber le temps si limité dont dispose le Congrès. Toutefois, une résolution sur la question au point de vue général est renvoyée à la commission de la rédaction.

EN PRÉSENCE DE LA SITUATION ACTUELLE, Y A-T-IL LIEU DE TRAVAILLER A UNE RÉORGANISATION DES FORCES OUVRIÈRES POUR LA SAUVEGARDE DES INTÉRÊTS DU PEUPLE? Une résolution générale est décidée après une longue discussion.

QUESTION DE L'ASSURANCE MUTUELLE.

Sur la proposition de Schwitzguebel, le Congrès engage les sections à s'occuper activement à la formation de groupes adhérant à la Fédération d'assurances mutuelles.

Lundi après midi, a eu lieu la 4^{me} et dernière séance du Congrès.

Lecture a été donnée des résolutions qui ont été adoptées après une discussion qui a motivé certaines modifications.

Ces résolutions ont été acceptées dans la forme définitive suivante:

EXPOSÉ DES IDÉES ANARCHISTES.

« Le Congrès,

» Reconnaît l'utilité d'une publication exposant d'une façon complète le programme théorique et pratique du socialisme anarchiste, collectiviste et révolutionnaire.

» Et considérant la nécessité de procéder à la rédaction de ce travail avec toute l'attention et les soins qu'il comporte;

» Il invite les membres de la Fédération Jurassienne et les sections qui la forment à préparer sur ce sujet des travaux qui seront soumis à la délibération de la première réunion anarchiste bis-annuelle qui aura lieu.

» Le congrès croit en outre qu'il est de son devoir de poser lui-même les bases de ce travail et il engage les groupes et les membres qui l'entreprendront à se prononcer, quant aux principes:

» 1^o Pour l'approbation collective de la richesse sociale.

» 2^o Pour l'abolition de l'Etat sous toutes ses formes, y comprise la prétendue agence centrale des services publics;

» Quant aux moyens:

» 1^o Pour la propagande théorique;

» 2^o Pour l'action insurrectionnelle et révolutionnaire;

» Quant au vote, qu'il ne saurait être considéré comme principe de droit capable de réaliser la souveraineté du peuple; que comme instrument, son emploi est toujours dangereux, mais qu'il y a à étudier si oui ou non, il faut en proscrire l'usage d'une façon absolue.

La Revendication de l'autonomie communale considérée au point de vue du programme théorique anarchiste collectiviste ne donne lieu à aucune résolution écrite, il est décidé de renvoyer la suite de la discussion à la prochaine réunion anarchiste bis-annuelle.

ATTITUDE DES ANARCHISTES EN PRÉSENCE DES SOCIALISTES ÉTALISTES

« Le Congrès,

» Considérant l'attitude prise par les organes officiels du parti démocrate socialiste étaliste, eu égard aux actes révolutionnaires de Hoedel et de Nobiling, actes qui ont toute sa sympathie;

» Considérant l'élimination du principe de la propriété collective dans les récents manifestes électoraux du même parti;

» Considérant que cette attitude et cette modération sont une preuve de la transformation graduelle et prévue de ce parti, en parti républicain radical, au moins en fait;

» Le Congrès persiste dans les décisions prises antérieurement par le parti anarchiste.

» Le Congrès,

» Considérant en outre les poursuites ignobles qui oppriment les ouvriers allemands qu'il sait distingués de ceux qui les dirigent, exprime pour ces ouvriers toute sa sympathie et ses sentiments de solidarité.

EN PRÉSENCE DE LA CRISE ACTUELLE, Y A-T-IL LIEU DE TRAVAILLER EN VUE DE LA RÉORGANISATION DES FORCES OUVRIÈRES POUR LA SAUVEGARDE DES INTÉRÊTS DU PEUPLE?

« Le Congrès

» Considère que l'Association Internationale des Travailleurs est la meilleure forme d'organisation des forces ouvrières;

» Mais il pense que — dans les localités où se trouvent des éléments qui, soit faute de connaissances, soit pour d'autres motifs, s'abstiendraient d'entrer dans les rangs de l'Internationale. — il serait utile d'organiser les forces ouvrières en sociétés de résistance, en cercles d'études, en fédérations ou autres modes de groupements servant à la défense des intérêts des travailleurs et à pratiquer la solidarité ouvrière propre à servir de champ de propagande aux idées du socialisme révolutionnaire.

Il est ensuite suivi à la discussion des questions à l'ordre du jour.

QUESTION DES PUBLICATIONS POPULAIRES.

Il est décidé d'abandonner l'idée de la publication d'un catéchisme socialiste, mais de travailler activement à la publication d'un recueil de chansons socialistes et de publications populaires à un sou.

Schwitzguebel est chargé de la rédaction de la première de ces brochures qui sera intitulée « les Partageux », et Leswachoff est chargé de son impression et de sa distribution.

A la suite de la lecture d'une lettre particulière du Conseil régional belge, le Congrès déclare qu'il ne croit pas possible cette année la réunion du Congrès international annuel et se prononce contre toute autre réunion ayant pour but de le remplacer.

Le siège du Comité fédéral jurassien est fixé à Souvillier.

L'administration des brochures à Chaux-de-Fonds, dont la section est invitée à constituer une commission spéciale pour la bonne tenue et l'extension de la propagande imprimée.

Sur la proposition de Kahn, le Congrès examine la question de représentation au Congrès ouvrier socialiste universel qui aura lieu à Paris en septembre 1878. Tout le monde est d'accord qu'une délégation officielle de la Fédération jurassienne est impossible et que des

difficultés nombreuses s'opposent à l'envoi d'un mémoire sur les différentes questions à l'ordre du jour du Congrès.

Il est pris ensuite la résolution suivante:

« Le Congrès,

» Considérant que la loi française contre l'Internationale met obstacle à l'envoi de délégués de la Fédération Jurassienne,

» Considérant qu'un manifeste émanant de la même fédération ne pourrait y être présenté sans entraîner des poursuites pour ceux qui en donneraient lecture.

» Regrette que la Fédération ne puisse faire entendre sa voix au Congrès de Paris et exprime toutes ses sympathies pour les résolutions révolutionnaires qui y seront prises.

Les procès-verbaux sont ensuite lus par Clerc et Loetscher et adoptés par le Congrès.

Spichiger déclare ensuite levé le Congrès annuel de la Fédération jurassienne et les membres de l'Internationale quittent Fribourg en se donnant rendez-vous pour une prochaine réunion.

NÉCROLOGIE.

Le lundi 1^{er} septembre dernier, a eu lieu à Liège l'enterrement civil du citoyen Claudius Duru, un des réfugiés de la Commune de 1871. Duru, âgé de 77 ans, était un des vieux soldats de la révolution: déserteur en 1830 pour aller combattre avec le peuple contre l'armée, défenseur des barricades en 1831 et 1832, en février et en juin 1848, il eut alors à goûter pour la première fois de la proscription.

Rentré en France après l'amnistie impériale (car il est bon de constater que la bourgeoisie toujours aussi féroce n'a jamais fait d'amnistie pour l'insurrection de juin), Duru acquiert une position, une fortune; mais lors de la Commune il est cependant debout avec les premiers défenseurs du droit et de la justice. Comme tant d'autres il dit que la révolution passe avant tout et bientôt il erre de nouveau misérable proscrit jusqu'au jour où la mort vient le délivrer. Tous ses amis (ils sont nombreux) l'accompagnent à sa dernière demeure où bien certainement quelque discours grand et généreux va être prononcé. — Ce M. Clermont seul a pris la parole: ce n'est pas sur lui qu'il faut compter pour entendre ni du Français ni des paroles qui sortent du cœur. Tout son discours se borne à dire toutefois que Duru est sur la terre étrangère depuis 1871 et qu'il y a trouvé les secours de la loge maçonnique. — Il oublie tout naturellement de dire ce qu'a été Duru, que maçon depuis quarante ans il a aidé de sa bourse un grand nombre de siens et que sa vie privée a été à la hauteur de sa vie politique — il lui suffit de faire savoir que la loge fait de la charité... tout comme S^t Vincent de Paul ou autres confréries.

Ayant entendu dire que ce M. Clermont avait fait un très-beau discours sur la tombe de M. Gillon, décédé il y a trois semaines en librepenseur à Herstal, j'aurais pu être étonné, mais en même temps j'avais eu d'autres renseignements bien curieux, ma foi.

Connaissez-vous, lecteurs, M. Clermont! Le voici en deux mots d'après ce qui m'a été dit: M. Clermont est vénérable de la Loge maçonnique de Liège, l'effroi, dit-on, du clergé, du parti clérical — oh! ne vous effrayez pas, cependant, il n'est pas bien méchant, il a si peur d'être désagréable à ses adversaires, que par exemple, quand une procession passe dans sa rue, il a soin de mettre des bougies, allumées bien entendu, à ses fenêtres, aux fenêtres de son bureau — ni chair, ni poisson.

Note de la rédaction.

Les articles ayant pour titre: quelques mots sur l'armée et sur son enfer, la correction, la révolte des évêques à Bruxelles, seront publiés dans notre prochain numéro.

Vous ne devez pas oublier que le journal socialiste-révolutionnaire, nous en avons émis dans notre prochain numéro. Pour vous en procurer un, adressez-vous à l'éditeur, TOUSSAINT MALEPRE, 106, à Lambertmont.